



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1390

15 mai 2019

- **Après deux jours de grève, manifestation de plusieurs milliers de personnes contre l'insécurité aux Gonaïves**
- **Insécurité : Un important coup de filet de la police dans le Nord**
- **Corruption : Une campagne nationale de sensibilisation sur la loi portant déclaration de patrimoine en Haïti**
- **Football masculin U-17 : Haïti se qualifie difficilement, aux dépens du Honduras, pour la coupe du monde 2019 au Brésil**

## >> Après deux jours de grève, manifestation de plusieurs milliers de personnes contre l'insécurité aux Gonaïves

A l'initiative d'un regroupement dénommé « Business Union », plusieurs milliers de personnes ont manifesté, le 15 mai, dans les rues des Gonaïves pour exiger des dispositions institutionnelles devant contrecarrer la recrudescence des actes de bandits armés. Les manifestants donnent un délai de 48 heures pour des actions concrètes contre l'insécurité. En cas de non satisfaction, ils projettent de se défendre eux-mêmes, par la mise en place de brigades de vigilance. Un certain nombre de biens essentiels à la consommation tendent à devenir rares aux Gonaïves. Des camions, transportant des marchandises de Port au Prince en direction des Gonaïves sont régulièrement rançonnés par des bandits armés. Avec l'augmentation des actes de braquage, les habitants craignent de se rendre dans les banques commerciales aux Gonaïves. Un prêtre catholique, qui venait d'effectuer un retrait d'une importante somme d'argent, a été récemment dévalisé au sein même du bureau de la Caritas. La manifestation de plusieurs milliers de personnes, le 15 mai fait suite à deux journées de grève durant lesquelles plusieurs entreprises ont cessé d'offrir leurs services à la population des Gonaïves. Ces mouvements de protestation, enclenchés par des commerçants, ainsi que des entrepreneurs, visent à dénoncer une augmentation de l'insécurité aux Gonaïves. Un de ces entrepreneurs, Donald Théogène, presse les autorités à garantir leur sécurité, de sorte qu'ils puissent contribuer à l'avancement du pays. Le lundi 6 mai, des individus armés ont abattu par balles, Philippe Jean, connu

sous le sobriquet de « Pipo », propriétaire d'un hôtel, situé à Gattereau (au nord des Gonaïves), et d'une entreprise de vente de pièces détachées de véhicules. La police nationale aurait appréhendé au moins un suspect, dans le cadre de cette enquête ouverte sur cet assassinat. [Différents cas d'agressions armées sont signalés quotidiennement à travers le territoire](#). A Port-au-Prince, le lundi 13 mai 2019, plusieurs dizaines de commerçants du marché Hyppolite (Marché de Fer) ont défilé dans les rues de la capitale, pour réclamer justice pour Normil Lamartine, un commerçant du marché, assassiné au centre-ville de Port-au-Prince. L'insécurité, qui ne cesse d'endeuiller les familles, est politique, estime le député de Grand-Goâve, Jean Marcel Lumérant. Des bandits auraient des liens avec des autorités étatiques, dont certaines seraient impliquées dans des massacres à travers le pays. Il s'agit pour les protagonistes, d'occuper le terrain, en perspective des prochaines élections, explique le parlementaire, craignant que cette situation débouche sur d'autres massacres. Dans un rapport d'enquête, la Direction Centrale de la Police Judiciaire exige du parquet de Port-au-Prince l'arrestation de Fednel Monchery directeur général du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, et du délégué départemental de l'Ouest, Rigaud Duplan, entre autres, pour leur implication présumée dans le massacre, perpétré à la Saline le 13 novembre 2018. L'impunité, qui gangrène la justice, serait « extrêmement dangereuse pour la démocratie et les droits humains en Haïti », [alerte la Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains, qui élève sa voix contre l'impunité, dont jouissent les](#)

[gangs, avec l'appui d'autorités politiques](#). Les dernières nominations, irrégulières de juges, par le régime politique au pouvoir viseraient à contrôler la justice. Cependant, dans une résolution, le Conseil

Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CCSPJ) vient de désapprouver la nomination du juge Patrique Rameau Métellus, comme président de la Cour d'appel de Port-au-Prince. [En lire plus via ce lien](#).

## >> **Insécurité : Un important coup de filet de la police dans le Nord**

53 présumés bandits, dont 6 femmes, ont été interceptés, par des agents de la police nationale, le 9 mai, lors d'une perquisition, dans un camion container à Limbé, dans le département du Nord. Ces individus feraient partie du gang d'Arnel Joseph, recherché par les autorités et ayant pris refuge à Marchand Dessalines dans l'Artibonite. « Ils venaient tous de la Petite Rivière de l'Artibonite et de Marchand Dessalines. Aucun d'entre eux n'était en mesure d'indiquer clairement sa destination », a précisé la police sur sa page Facebook. Un pistolet de calibre 45 et 29 cartouches, dissimulés dans une boîte de lait en poudre pour bébé, ont été retrouvés en leur possession, a constaté un juge de paix du Limbé. Des noms d'individus recherchés et des numéros de téléphone ont été également retrouvés dans les poches de certains d'entre eux. Depuis quelques temps, des gangs armés, éparpillés un peu partout dans le pays, sèment la terreur. 76 gangs sont déjà répertoriés en Haïti par la Commission Nationale de Désarmement, de Démantèlement et de Réinsertion mise en place en mars 2019. Pour le premier trimestre de l'année, 101 personnes, dont 13 policiers nationaux, ont été assassinées, soit par balles soit par armes blanches, selon un rapport rendu public, le 3 mai 2019, par le Réseau National de Défense des Droits Humains.

## >> **Corruption : Une campagne nationale de sensibilisation sur la loi portant déclaration de patrimoine en Haïti**

La *Fondasyon je klere* (FJKL) a lancé une campagne de sensibilisation sur la loi portant déclaration de patrimoine du 14 mai au 30 juin 2019. Elle a pour thème : « déclaration de patrimoine : un engagement citoyen ». Son objectif est de sensibiliser toutes les couches de la société sur l'obligation pour les agents publics, notamment les élus (président, sénateurs, députés...) et les grands commis de l'Etat (premiers ministre, ministres...) de déclarer leur patrimoine, en entrant en fonction et après avoir laissé leurs postes, pour prévenir l'impunité et tout enrichissement illicite dans l'administration publique. Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans l'administration publique, les citoyens doivent être vigilants sur l'existence de cette loi. Une grande majorité de personnalités publiques, astreintes à l'obligation de déclarer leurs biens et avoirs, n'ont pas respecté cette loi publiée le 20 février 2008 dans le journal officiel « Le Moniteur », souligne la FJKL. « 2 anciens présidents n'ont pas fait de déclaration après leur départ du pouvoir, 93% des sénateurs de la république n'ont pas fait leur déclaration de patrimoine avant de rentrer en fonction et 97% d'entre eux ne l'ont pas fait après leur mandat ». 81% des députés n'ont

pas fait leur déclaration de patrimoine avant d'entrer en fonction et 93% ne l'ont pas fait après leur mandat. En revanche, 100% des fonctionnaires de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) et de la Cour de cassation ont respecté cette mesure établie. D'après cette loi, les personnalités politiques, fonctionnaires de l'État et les agents publics, y compris des personnes liées, doivent aussi effectuer la déclaration de patrimoine sur tous les biens matériels, immatériels et intellectuels de valeur, qu'ils possèdent. Au cas où la déclaration de patrimoine est fautive ou inexacte, la personne concernée sera condamnée, de 3 à 15 années d'emprisonnement. Cette loi continue d'être systématiquement violée par presque toutes les personnalités et agents publics, dix ans après sa promulgation, en 2008, fustige la FJKL, jugeant cette pratique « inacceptable ». Depuis plusieurs années, La Fondation Héritage pour Haïti (LFHH), une branche de Transparency International, ne cesse d'appeler [les agents publics à observer cette exigence institutionnelle](#), en vue de contribuer à une meilleure transparence et une meilleure gestion dans l'administration publique, sur le territoire national.

## >> **Football masculin U-17 : Haïti se qualifie, aux dépens du Honduras, pour la coupe du monde 2019 au Brésil**

Malgré une défaite 1-0 en demi-finale contre le Mexique le 14 mai 2019, Haïti accompagnera le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et le Mexique à la 18e édition de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes de la coupe du monde de football masculin U-17.